

Image not found or type unknown



acte d'achat de 1985 auprès de la Mairie d'un lot de terrain 200 m peut il remis en cause

Par hadjadjmoughi, le 14/03/2019 à 02:45

achat d'un lot de terrain avec permis de construire aupres de la mairie en 1985 peut il etre remis en cause

[quote]

les conditions générales d'utilisations du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]